

## CONSEIL D'ARRONDISSEMENT **PROCÈS-VERBAL**

---

SÉANCE ORDINAIRE N° 02 DU 25 JANVIER 2021, À 19 H  
PAR VIDÉOCONFÉRENCE

---

**MEMBRES PRÉSENTS :**

**Chantal L'Espérance**  
*Présidente*

**Karine Godbout**  
*Conseillère*

**Paul Gingues**  
*Conseiller*

**Marc Denault**  
*Conseiller*

**Évelyne Beaudin**  
*Conseillère*

**PARTICIPENT ÉGALEMENT À L'ENSEMBLE OU À UNE PARTIE DE LA SÉANCE :**

Isabelle Bouchard-Veillette  
*Secrétaire*

**MEMBRES ABSENTS :**

Aucun

**Nombre de personnes présentes dans la salle :** Séance tenue à huis clos par vidéoconférence

---

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 heures, Mme la présidente, Chantal L'Espérance, déclare la séance ouverte.

---

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0570-01**

**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST RÉSOLU

Que l'ordre du jour de la séance n° 02 du 25 janvier 2021 soit et est adopté, après le retrait des sujets suivants:

8.1.1 Actualisation du contrat de performance sur le réseau local entre la Ville de Sherbrooke et les arrondissements

11.1.1 Demande d'une étude sonore au MTQ en bordure de l'autoroute 410

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

3. PROCÈS-VERBAUX

3.1. CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0570-02**

**Lecture et adoption du procès-verbal n° 13 du 10 décembre 2020**

IL EST RÉSOLU

Que la secrétaire est dispensée de lire le procès-verbal de la réunion n° 13 du 10 décembre 2020.

Que le procès-verbal de la réunion n° 13 du 10 décembre 2020 soit et est approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

3.2. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0570-03**

**Arrondissement des Nations - Comité consultatif d'urbanisme - Dépôt du procès-verbal du 23 novembre 2020**

IL EST RÉSOLU

Que le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement des Nations, réunion du 23 novembre 2020 soit déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

---

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DES PERSONNES PRÉSENTES

**DOSSIER C.A. AN 2021-0571-00**

**Période de questions des personnes présentes**

Aucune question et/ou commentaire n'ont été adressés aux membres du conseil de l'arrondissement par courriel avant la séance.

---

5. CORRESPONDANCE

6. DOSSIERS DES COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

6.1. COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 25 JANVIER 2021

## RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0572-00

### **Demande de dérogation mineure au Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, zone C1085, 920, rue Belvédère Sud (M. Louis-Philip Charron pour Logewell inc.)**

Considérant que le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de la COVID-19;

Considérant que le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a adopté le décret n° 177-2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

Considérant que le gouvernement du Québec a renouvelé à plusieurs reprises l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour des périodes supplémentaires, si bien que cet état d'urgence sanitaire est encore valide à ce jour;

Considérant que le décret n° 1020-2020 du Gouvernement du Québec, s'appliquant à l'Estrie depuis le 12 novembre 2020 en vertu de l'arrêté 2020-090 du ministre de la Santé et des Services sociaux, remplace toute procédure, autre que référendaire, impliquant le déplacement ou le rassemblement de citoyens par une consultation écrite de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public;

Considérant qu'une telle consultation écrite a été annoncée par avis public le 7 janvier 2021, que le délai de 15 jours s'est terminé le 22 janvier 2021 et qu'aucun commentaire n'a été reçu;

Considérant l'espace disponible restreint sur le terrain entre le bâtiment projeté et la propriété voisine au nord, de même que l'espace nécessaire pour l'aménagement de bandes végétales;

Considérant la proximité de l'habitation projetée avec le centre-ville de Sherbrooke et de nombreux services de proximité;

Considérant la proximité du terrain avec la zone de réduction de 50 % du nombre de cases de stationnement minimalement prescrit à la réglementation;

Considérant la superficie des logements qui seront aménagés à l'intérieur de l'habitation;

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

### **IL EST RÉSOLU**

Que la dérogation mineure pour le lot 1 030 792 du cadastre du Québec, situé au 920, rue Belvédère Sud, dans la zone « Commerce » C1085 du Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, **soit acceptée** à l'effet d'autoriser un écart de 3 cases au nombre de cases de stationnement minimum prescrit de 9, et ce, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 15 logements de moins de 22 m<sup>2</sup> avec l'aménagement d'une aire de stationnement de 6 cases;

Que la dérogation mineure pour le lot 1 030 792 du cadastre du Québec, situé au 920, rue Belvédère Sud, dans la zone « Commerce » C1085 du Règlement n° 1200 de zonage et de lotissement de la Ville de Sherbrooke, **soit acceptée** à l'effet d'autoriser un écart de 3,00 m à la largeur minimale prescrite d'une allée de circulation de 6,00 m, et ce, afin de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 15 logements de moins de 22 m<sup>2</sup> avec l'aménagement d'une allée de circulation d'un minimum de 3,00 m, aux conditions suivantes :

Qu'au moins une surlargeur de 0,50 m de chaque côté de l'allée de circulation de 3,00 m soit laissée libre en tout temps de tout obstacle qui empêcherait les véhicules de la Ville d'aller collecter les déchets à l'arrière de la propriété;

Qu'en contrepartie et nonobstant les arbres déjà exigés par la réglementation municipale, au moins un arbre supplémentaire à moyen ou grand déploiement soit planté à l'arrière de l'habitation multifamiliale isolée;

Que la dérogation mineure soit conditionnelle à l'acceptation du plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'habitation multifamiliale isolée de 15 logements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0573-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 4 – À statut particulier – 1900, rue Galt Ouest (Marguerite Goyette pour Construction Jérémie Houle)**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'installation d'un garde-corps au pourtour de l'ensemble du toit du bâtiment principal, de même que pour la construction d'un bâtiment accessoire détaché (garage) de 36 pieds sur 36 pieds en cour latérale droite du bâtiment principal occupé par les Petites Sœurs de la Sainte-Famille **soit accepté** conformément à la demande de certificat n° 2020-05208, conditionnellement à ce que le garde-corps soit installé à une distance minimale équivalente à deux fois sa hauteur par rapport au pourtour, afin d'éviter d'impacter le paysage.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0574-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 4 – À statut particulier 191, rue du Palais (Gilles St-Hilaire pour la Ville de Sherbrooke) - Suivi de dossier**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que la résolution C.A. AN 2020-0556-00 soit abrogée;

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour divers travaux de restauration de l'Hôtel de Ville, portant plus spécifiquement sur le drainage et les fondations, le remplacement des arrêts de neige existants et l'ajout de nouveaux arrêts de neige, la restauration de certaines portions de la toiture en cuivre, le retrait des unités de refroidissement et du groupe électrogène localisés sur le toit et leur remplacement dans la cour arrière, l'entrée principale où il y aurait restauration de la maçonnerie du portique à colonnes, des trois portes d'entrées et des pierres du vestibule intérieur (plancher, marches et contremarches) et remplacement des linteaux d'acier et du drain de toiture de la marquise et de la gouttière, l'entrée secondaire rue du Palais où il y aurait reconstruction de la marquise et restauration de la porte et l'entrée rue Frontenac où il y aurait également reconstruction de la marquise et restauration de la porte **soit accepté** conformément à la demande de certificat n° 2020-04705.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0575-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 2 – Intégration intermédiaire – 201-211, rue Wellington Sud (M. Louis-Philip Charron pour Immeubles LMQ inc.)**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que le plan d'implantation et d'intégration architectural concernant les travaux de rénovation au 201-211, rue Wellington Sud **soit accepté** conformément aux plans et photos qui accompagnent la demande de permis n° 2020-05759.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0576-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 2 – Intégration intermédiaire – 160, rue Ball (M. Maxence Adam pour 9411-1523 Québec inc.)**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour le changement des deux portes situées sur la façade principale du bâtiment situé au 160, rue Ball **soit accepté** conformément aux plans accompagnant le suivi de la demande de permis n° 2020-03365.

---

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

### **RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0577-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 3 – Intégration supérieure – 256-258, boulevard Queen-Victoria (M. Denis Carrier)**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement de l'aire de stationnement située au 256-258, boulevard Queen-Victoria **soit accepté** conformément aux documents accompagnant la demande de permis n° 2020-05078.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

### **RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0578-00**

**Demande d'approbation PIIA – Aires patrimoniales de classe 2 – Intégration intermédiaire – 60 et 80, rue, Wellington Sud (M. Luc Demers pour Espace Centro S.E.C. et la Ville de Sherbrooke)**

À la suite d'une recommandation du comité consultatif d'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment de 10 étages à vocation mixte localisé au 60, rue Wellington Sud, **soit accepté** conformément aux documents accompagnant la demande n° 2021-00153;

Que le plan d'implantation et d'intégration architecturale pour la construction d'un bâtiment de 6 étages à vocation commerciale localisé au 80, rue Wellington Sud, **soit accepté** conformément aux documents accompagnant la demande n° 2021-00154.

La conseillère Beaudin enregistre sa dissidence.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Gestionnaire responsable : Yves Tremblay

---

## 7. DOSSIERS - CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT

### 7.1. DÉPÔT

#### **RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0579-00**

**Dépôt du suivi des interventions lors du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2020 - Arrondissement des Nations**

IL EST RÉSOLU

Que le tableau des suivis des interventions des citoyens et des membres du conseil d'arrondissement lors du conseil d'arrondissement du 10 décembre 2020 soit déposé et sera conservé aux archives de l'arrondissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Isabelle Côté

---

#### **RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0580-00**

**Dépôt du budget des frais de représentation de 2021 et du bilan 2020 - Arrondissement des Nations**

IL EST RÉSOLU

Que le rapport des dépenses 2021 et le bilan 2020 pour les frais de représentations de l'arrondissement soient déposés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Isabelle Côté

---

7.2. CALENDRIER 2021

**RÉSOLUTION C.A. AN 2021-0581-00**

**Modification du calendrier des séances ordinaires 2021 du conseil de l'arrondissement des Nations**

IL EST RÉSOLU

Que la séance du mois mai 2021 se tienne le lundi 31, à 19 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Gestionnaire responsable : Isabelle Côté

---

8. DOSSIERS - RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ

8.1. ENTRETIEN ET VOIRIE

9. DOSSIERS - OPTIMISATION

10. DOSSIERS - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11. DOSSIERS - GESTION DU TERRITOIRE

11.1. PLANIFICATION ET GESTION DU TERRITOIRE

12. DOSSIERS - ADMINISTRATIFS ET INTERSERVICES

13. RÈGLEMENTS

14. AFFAIRES NOUVELLES

15. MESSAGES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

**DOSSIER C.A. AN 2021-0582-00**

**Messages des membres du conseil d'arrondissement**

Les membres du conseil de l'arrondissement adressent des messages de sympathie et invitent la population à participer à divers événements ou font part de messages personnels ou politiques.

Les messages nécessitant un suivi administratif sont compilés au tableau des suivis des interventions des citoyens et des membres du conseil d'arrondissement.

---

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Sherbrooke, le 25 janvier 2021

La présidente

Chantal L'Espérance

La secrétaire

Isabelle Bouchard-Veillette